

Communication du Maire de Paris sur les orientations budgétaires 2013.

15/10/2012 Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, comme chaque année au mois d'octobre, nous définissons les grandes orientations de notre politique pour Paris. Ce débat nous offre d'abord l'occasion de réaffirmer, en les adaptant au contexte, les grands engagements pris devant les Parisiens en 2008. Il nous permet également, loin de toute résignation, d'assigner un sens à nos efforts financiers.

En faisant du logement et de l'innovation des priorités absolues pour l'année 2013, nous choisissons clairement cette voie du volontarisme. Les Parisiens attendent en effet de nous que nous fixions un cap et que nous nous donnions les moyens de l'atteindre. Le cap est clair : il est celui d'une ville à la fois dynamique et solidaire où les progrès économiques profitent à tous. La méthode est simple mais exigeante : elle lie en permanence l'audace politique et la maîtrise budgétaire, au service d'une action publique qui tente d'être à la fois juste, ambitieuse et responsable.

C'est en suivant cette direction que nous ferons pour Paris en 2013 le choix de l'investissement et de l'innovation qui seuls peuvent nous permettre de réagir efficacement face à la crise. Dans des lieux emblématiques tels que l'hôtel de Lauzun ou l'institut Pierre Gilles de Gennes, l'enseignement supérieur et la recherche se verront donner les moyens nécessaires pour inventer les modes de développement de demain.

Avec l'ouverture de 6000 mètres carrés à 40 jeunes entreprises dans le quinzième arrondissement, l'économie innovante continuera à étendre son territoire pour faire de Paris le cœur d'une métropole compétitive et attractive. Cette vitalité se traduit par un taux de chômage parisien, inférieur à la moyenne nationale. Elle est soutenue par un très haut niveau d'investissement. En 2013, 1 milliard 700 millions d'euros seront consacrés à l'exécution du programme de mandature, après les 6 milliards 140 millions investis entre 2009 et 2012.

En contribuant d'une façon décisive à la santé de son économie, notre ville se tourne résolument vers l'avenir. Les chantiers des Halles, de Clichy-Batignolles, de Paris-Rive-Gauche, de Paris-Nord-Est et des Berges de Seine renouvellent le visage de Paris. La mise en fonctionnement du tramway des maréchaux Est jusqu'à la Porte de la Chapelle, l'aménagement de la place de la République, et le déploiement d'autolib' favorisent l'accès de tous à des déplacements à la fois plus fluides et plus respectueux de l'environnement.

Tous ces grands travaux intègrent l'exigence écologique, permettant ainsi à Paris de gagner en autonomie énergétique et en qualité de vie.

Le développement et le mouvement ainsi suscités, dans une conjoncture très difficile, nous encouragent à amplifier notre effort de solidarité. En soutenant les plus fragiles d'abord, avec un effort social en progression qui atteindra l'année prochaine 2 milliards 165 millions d'euros.

Du versement des aides sociales au financement de l'hébergement d'urgence, notre ville reste attentive aux plus vulnérables qu'elle cherche à protéger des ravages de la crise. Elle s'attaque dans le même temps aux racines structurelles de la précarité en consacrant au logement une part très importante de ses investissements.

Le financement de 6000 logements sociaux supplémentaires en 2013 s'intègrera à la dynamique entretenue depuis 2001 pour permettre à Paris de disposer dès 2014, avec six ans d'avance, de 20% de logements sociaux.

L'augmentation de l'enveloppe dédiée au compte foncier nous ouvrira dans le même temps des possibilités nouvelles en termes d'achats de terrain. En amplifiant ainsi notre effort, nous mettrons dès aujourd'hui Paris en situation d'atteindre les 25% de logements sociaux en 2020.

Parallèlement nous veillons au bon entretien, et même dans certains domaines à l'extension des services publics dont nous avons la charge. La trentaine de crèches, les deux écoles, les deux bibliothèques, les deux conservatoires et le collège créés l'an prochain accompagneront l'actuel essor démographique parisien.

L'offre culturelle, rééquilibrée et diversifiée, s'enrichira de nouveaux équipements populaires par exemple aux Halles, au Carreau du Temple ou au Louxor. L'espace public sera mieux protégé des tensions et des dégradations, grâce à la déconcentration au plus près du terrain des services de prévention, de sécurité et de propreté.

Enfin, Paris contribuera massivement à la solidarité territoriale, en y consacrant, à ce stade, au moins 50 millions d'euros supplémentaires par rapport à 2012.

Cette participation est parfaitement conforme à nos valeurs, mais elle devra intégrer progressivement dans son calcul les charges spécifiques auxquelles Paris doit faire face.

Si nous sommes en situation d'être ambitieux et entreprenants en matière d'investissement et de solidarité, c'est grâce au sérieux de notre gestion, et veux remercier Bernard Gaudillère pour la part très importante qu'il y prend. En intégrant les incertitudes liées au contexte économique, mais également le poids croissant des dispositifs de péréquation, nous nous prémunissons de tout déséquilibre qui hypothèquerait l'avenir de Paris.

Nous continuerons donc à rechercher un large autofinancement de nos investissements.

Dans le même temps, nous poursuivrons nos efforts pour maintenir l'emploi public à son niveau d'avant la crise, tout en travaillant à améliorer les déroulements de carrière et les conditions de travail des agents. Nous travaillerons en particulier à défendre le pouvoir d'achat des salariés les plus modestes. Enfin, nous veillerons attentivement à la maîtrise de nos charges de fonctionnement, pour pouvoir dégager, partout où c'est possible des marges de manœuvre au service des Parisiens.

La démarche de rationalisation des dépenses engagée notamment pour la communication et les fonctions support sera ainsi reconduite et étendue à d'autres secteurs de l'action municipale.

Mes chers collègues, notre budget pour l'année 2013 répondra à une exigence fondamentale d'équilibre et d'efficacité. Il sera un vecteur de progrès pour Paris en donnant lieu à des avancées coordonnées et financièrement soutenables en matière de dynamisme économique, de justice sociale, et de responsabilité environnementale. Nous le construirons dans la perspective de notre séance de décembre et donc en arrimant nos ambitions à nos capacités, au service d'un mouvement capable d'intégrer tous les Parisiens.